



Dépose

WERY Auguste
~~Isjsterbessenlaan, 24~~
1900 OVERIJSE

% Hz *Bruxelles*
avenue des Paturlins
Bruxelles

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITEUR - SECRETARIAT : Mme L. Vandermeiren, place Terdelt, 2
Bte 8 - 1030 Bruxelles.
Tél. 215.77.70 après 19 heures.

ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 CERCLE PEGASE
Bruxelles - Tél. 731.39.15

COTISATION : 350 francs.

"IMPORTANT!"

- × 5 - Visite de la Mosquée, page 4.
- × 6 - Pays Noir-Vert, page 4.
- × 13 et 27 - Bruxelles-Paris, 6e et 7e étapes,
pages 4 et 5.
- × 20 - Les Belles Rivières du Namurois, page 5.
- × 4 mai - Les Vergers en fleurs, page 5.
- × W.E. de Pentecôte à Compiègne, page 8.

Cyclistes au Sauerland

Du 8 au 11 mai - s'adresser à J. GALLET.
tél. 569.05.04.

Week-end pédestre et cycliste

à Valkenswaard

Les 19, 20 et 21 juillet - s'adresser à
L. VANDERMEIREN. Tél. 215.77.70

- !! COTISATIONS ANNUELLES - Les membres non en règle de cotisations pour 1986 sont priés de verser celles-ci au plus tôt au C.C.P. n° 000-0147212-63 du Cercle Pégase à Bruxelles. Nous serions au regret de devoir bientôt leur supprimer l'envoi de la Revue.
- Pour rappel : Membre adhérent : 350 Frs., Jeunes de moins de 30 ans : 100 Frs., Etudiant sans bulletin : 50 Frs., Assurance pédestre facultative (jusqu'à 70 ans) : 60 Frs., Cyclo (facultative) : 80 Frs.
- Nous vous en remercions d'avance.

A T T E N T I O N ! ! Inscrivons-nous à temps.

N'oubliez pas la séance du lundi 7 avril où seront projetées les diapos de H. Beernaert, R. Gesquière et R. Porta sur notre voyage en Sarthe.

- 6 - Le Pays Noir-Vert. Inscription pour le car chez A. Moyson, tél. 521.82.67.
- 13 et 27 - Bruxelles-Paris 6e et 7e étapes. Inscription pour le car chez J. Opdebeeck, tél. 720.54.31 ou chez R. Benoot, tél. 640.63.78.
- 20 - Les Belles Rivières du Namurois. Inscription pour le car chez R. Porta, tél. 731.86.32.
- 4/5 - Les Vergers en fleurs. Inscription pour le car chez J. Spingard, tél. 428.44.25.

x x x

NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 7 AVRIL A 20 HEURES.

Réunion dès 20 heures au "Jupiler-Bourse", rue du Marché aux Poulets, 35, à 1000 Bruxelles. L'assemblée sera ouverte à 20 h 30' précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 3 mars ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Bruxelles-Paris, 6e et 7e étapes (13 et 27 avril) ;
5. Bruxelles-Paris, week-end à Compiègne (17-18-19 mai) ;
6. Les Belles Rivières du Namurois (20 avril) ;
7. Divers ;
8. Perception des cotisations ;
9. Week-end à Valkenswaard (21 juillet), paiement de l'acompte ;
10. Projection des diapos de H. Beernaert, R. Gesquière et R. Porta.
Sujet : Notre voyage en Sarthe.

Le Comité se réunira le jeudi 10 avril 1986 à 20 h 30' à la Brasserie "La Régence", place F. Cocq, 1050 Bruxelles.
Tél. 511.24.78.

x x x

EXCURSIONS CYCLISTES DU MOIS D'AVRIL

Responsable : A. REYNAERTS, rue du Doyenné, 46, 1180 Bruxelles.
Tél. 344.78.72. Toutes les promenades, tant du dimanche que du jeudi, sont circulaires. Le départ a lieu 15 minutes après l'heure indiquée pour la réunion. Sauf mention contraire, les promenades du dimanche sont longues de 60 km environ, celles du jeudi de 20 à 30 km.

Jeudi 3 - Réunion 14 h. entrée du Bois (av. Louise) Pilote :
P. BROIER.

Dimanche 6 - Réunion 9h30' à la gare d'Ottignies. PN Gentinnes.
Pilote : P. BROIER.

Jeudi 10 - Réunion 14 h. place Wiener, Boitsfort. Pilote :
P. BROIER.

Dimanche 13 - Réunion 9h30' église de Wambeek. PN Waarbeke.
Pilote : J. GALLET.

Jeudi 17 - Réunion 14 h. Auderghem (maison communale). Pilote :
P. BROIER.

Dimanche 20 - Réunion 9h30' église de Labiau. PN Rebaix.
Pilote : J. HANAPPE.

Jeudi 24 - Réunion 14 h. entrée du Bois (av. Louise) Pilote :
P. BROIER.

Dimanche 27 - Réunion 9h15' gare d'Alost. PN Westrem. Pilote :
J. GALLET.

Jeudi 1er mai - Réunion 9h30' gare de Groenendaal. PN Ottenbourg.
Pilote : P. BROIER.

NOS EXCURSIONS DOMINICALES DU MOIS D'AVRIL

P - Promenades, responsable : J. GALLET, Kalenbergstraat, 29
1710 Dilbeek. Tél. 569.05.04.

R - Randonnées, responsable : J. OPDEBEECK, rue Niemegeers, 1B
1950 Kraainem. Tél. 720.54.31.

* Samedi 5 - Visite de la Mosquée. Réunion à 9h45' au métro Schu-
man (entrée Berlaymont). Visite de la mosquée à 10 h.
Durée : 1h15'. Pilote : M.L. VERBOVEN.

* 6 - "Au Pays Noir-Vert" - Réunion à 8h15' gare Centrale (arrêt
des Europabus). Départ en car à 8h30' précises pour Marci-
nelle-Grands Lacs. Bois du Cazier, Moulin des Prés, Gozée,
P.N., La Pierre de Jupiter, Château de La Pasture, Vallée de
l'Eau d'Heure, Grottes des Sarrasins. Groupe P : 21 km.
Pilote : A. MOYSON. Groupe R : 26 km. Pilote : F. LEBON.
Pour inscription, voir en tête du bulletin.

6 - Promenade circulaire du dimanche après-midi - Réunion à
14h15' au Fort Jaco (terminus tram 92). Départ à 14h30'.
Promenade de 8 km. en forêt de Soignes. Pilote : R. GROLLET.

* 13 - Bruxelles-Paris 6e étape - Cerfontaine-Presgaux - Réunion à
7h30' gare Centrale (arrêt des Europabus). Départ en car à
8 h. précises pour Cerfontaine. Groupe R - Cerfontaine, Au
Vert Pwéri, Leers, Le Meni, Vallée du Noir Spinoi, Pierlot
(embarquement en car vers les étangs de Virelles), P.N., Lom-
pret, Vallée de l'Eau Blanche, Boutonville, Presgaux. 27 km.
Pilote : R. BENOOT. Groupe P - Cerfontaine, La Gayole, La
Taille de Plat, Bois de Walestru, Pierlot (embarquement en
car vers les étangs de Virelles), P.N., Vaux, Lompret, Val-
lée de l'Eau Blanche, Boutonville. 21 km. Pilote : J. OP-
DEBEECK. Retour en car via Couvin pour les 2 groupes.
Pour inscription, voir en tête du bulletin.

- 13 - P - Réunion à 9 h. gare du Q.L. Départ à 9h15' pour Rixensart. Arrivée à 9h38'. Chapelle Robert, Moriensart, Céroux-Mousty, Château de Pallandt, Bousval, P.N., Chevelipont, Bois de l'Ermitage et Ste-Catherine, La Roche en Brabant. Retour en train vers le Q.L. 22 km. Pilote : P. DE PRINCE.
- ≠ 20 - Les Belles Rivières du Namurois - "Le Samson" - Réunion à 8 h. gare Centrale (arrêt des Europabus). Départ en car à 8h30' précises pour Goyet. Groupe P - Strouvia, Bois Miler, Strud, Château d'Haltinne, Faulx-les-Tombes, P.N. au Château de Faulx (annexe), Ancienne Abbaye de Grandpré, Les Forges, Gesves. 21 km. Pilote : R. PORTA. Groupe R - Même région. 27 km. Pilote : M. MOYSON. Pour inscription, voir en tête du bulletin.
- 20 - Promenade circulaire - A vous de piloter - Réunion à 9h15' gare de Uccle-Calevoet, arrêt des autobus derrière la gare. Départ à 9h37' pour Dworp. Arrivée à 10h02'. Les Meurices, P.N., retour par le bois de Hal vers Dworp. 19 km. Pilote : J. DRIESEMS.
- ≠ 27 - Bruxelles-Paris 7e étape - Presgaux-Mon Idée (France) - Réunion à 7h15' gare Centrale (arrêt des Europabus). Départ en car à 7h30' précises. Groupe R - Presgaux, Vallée de l'Eau Noire, Pont-St-Nicolas, Ferme de la Prise, Gilot, Trou Sque-lard, Nimelette, P.N., La Roche Fourneau, Mon Idée. 26 km. Pilote : R. BENOOT. Groupe P - Même région, 21 km. Pilote : J. OPDEBEECK. Retour en car via Rocroi. Pour inscription, voir en tête du bulletin.
- 27 - Promenade circulaire du dimanche après-midi - Réunion à 14h15' aux Quatre-Bras (tram 44). Départ à 14h30'. Promenade de 8 km en forêt de Soignes. Pilote : R. SCHILS.
- ≠ Jeudi 1er mai - P - Réunion à 9h20' rue des Halles. Départ en bus N à 9h37' pour Meerbeek, O.L.V. Lombeek, Gooick, P.N., Berchem-St-Laurent, Gaasbeek, Vlezenbeek. 20 km. Pilote : A. MOYSON.
- Jeudi 1er mai - R - Réunion à 7h30' gare Centrale. Départ à 7h52' pour Trois-Ponts via Liège. Arrivée à 9h59'. Excursion circulaire : Trois-Ponts, Stavelot, Coo, Trois-Ponts. 25 km. Pilote : J.M. VANHANDENHOVE.
- ≠ 4/5 - Une excursion en car pour les deux groupes est prévue vers les vergers en fleurs. Programme détaillé au bulletin de mai. Pour inscription, voir en tête du bulletin.

NOS PROMENADES DU MERCREDI DU MOIS D'AVRIL

Responsable : R. PORTA, rue Verte, 54, 1950 Kraainem. Tél. 731.86.32. Toutes les excursions sont circulaires et pilotées par R. Porta, sauf indication contraire.

- 2 - Départ à 11 h. de Drogenbos (terminus tram 52). P.N. au Kappitel. Pilote : E. MOSTHAF.
- 9 - Départ à 10h45' de la Grande Espinette (bus W536 à 10 h. place Rouppe, arrivée à 10h43'). P.N. à La Hulpe.
- 16 - Départ à 11 h. de la place Wiener à Boitsfort (tram 94, bus 42 et 95). P.N. à Hoeilaart.

- 23 - Départ à 11h15' de Huldenberg (bus E543 au Q.L. à 10h35'). P.N. à Terlaenen.
- 30 - Départ à 11 h. de Dworp (Maison Communale - bus UH 553 à Uccle-Calevoet, derrière la gare S.N.C.B., à 10h44'). P.N. au Kappitel.

NOS EXCURSIONS DU SAMEDI APRES-MIDI DU MOIS D'AVRIL

Responsable : A. MOYSON, rue V. Rauter, 174, 1070 Bruxelles. Tél. 521.82.67. Toutes les réunions ont lieu à 14h15' et les départs à 14h30'. Toutes les promenades sont d'environ 10 km. en forêt de Soignes.

- 5 - Réunion place Wiener à Boitsfort (tram 94, bus 42 et 95). Pilote : A. MOYSON.
- 12 - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44). Pilote : A. WERY.
- 19 - Réunion à Groenendaal-Laiterie (bus L366 à Ixelles, place Ste-Croix à 14h10' ou Boitsfort-Etangs à 14h21'. Arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14h28' ou train au Q.L. à 14h15'. Arrivée à 14h26'). Pilote : J. BARY.
- 26 - Réunion à Auderghem-Forêt (tram 44, arrêt après les Trois Couleurs). Pilote : R. GROLLET.
- 3/5 - Réunion au Fort-Jaco (tram 92, bus 60). Pilote : A. MOYSON.

SECTION "JEUNES" (PEDESTRE ET CYCLO)

M. MOYSON (tél. 02/521.82.67 - seul. W.E.) et Y. CONRAD (tél. 02/647.44.58) répondront avec plaisir à toute demande de renseignements.

- Sam. 5 - Wavre-Rixensart. 25 km. Réunion à 8h20' au Q.L. Départ à 8h42'. Pilote : M. CANTINAUX.
- Sam. 12 - Une demi-journée cyclo dans le Payottenland, environ 50 km. Réunion place de la Vaillance à 9 h. Départ à 9h15'. Pilote : M. CANTINAUX.
- Dim. 13 - Réunion à 8h20' au Q.L. Départ à 8h42' pour Forrières. 25 km. Pilote : M. MOYSON.
- Sam. 19 - Une demi-journée cyclo vers le Bois de Hal, environ 50 km. Réunion à 9 h. au Vivier d'Oie. Départ à 9h15'. Pilote : M. CANTINAUX.
- Dim. 20 - Les Belles Rivières du Namurois - Voir programme général. Pilote : M. MOYSON.
- Sam. 26 - Réunion à 7h30' gare Centrale. Départ à 7h52' pour Sourbrodt-Malmédy. 25 km. P.N. intégral. Pilote : M. MOYSON.

X X
X
E C H O S

CARNET D'OR - Nos sympathiques amis et membres François et Madeleine SMOLDERS fêteront le 11 avril leurs Noces d'OR. Nous nous réjouissons de cet événement et nous leur présentons nos félicitations les plus chaleureuses en attendant de fêter leurs Noces de Diamant.

CARNET NOIR - Notre excellente amie et pilote Josiane NOEL vient d'avoir la douleur de perdre son frère. Nous lui présentons nos vives condoléances et l'assurons de toute notre sympathie.

- La presse nous apprend le décès du Professeur LIEBMAN. Nous présentons à Madame Liebman, membre du Cercle et aux siens, nos bien vives condoléances.

MEDAILLE FEDERALE F.B.C. - Nous apprenons avec grand plaisir, par la Revue CYCLO de la Fédération Belge du Cyclotourisme, que Michel Cantinaux, membre du groupe "Jeunes" de Pégase, a obtenu la Médaille fédérale 1985. Cette distinction est décernée au cyclotouriste réussissant dans l'année au moins 12 brevets inscrits au calendrier, pour un total de 2000 km ou plus. Michel Cantinaux renoue ainsi avec la tradition de notre Cercle, co-fondateur de la F.B.C. en 1935, et son plus ancien club affilié.

INSCRIPTIONS POUR LES EXCURSIONS EN CAR -

En règle générale, nos membres sont bien conscients de l'engagement qu'ils prennent en s'inscrivant pour une excursion en car. Ils ne se désistent qu'en cas de force majeure, en informent le responsable aussitôt que possible et s'enquèrent des conséquences pécuniaires éventuelles.

Cette attitude correcte est la contrepartie de l'extrême facilité avec laquelle on peut s'inscrire : pas d'acompte, guère de délai, d'où simple demande verbale parfois jusqu'à la veille du départ ; le pilote prend bénévolement tout le risque de l'organisation envers l'entreprise de voyages, de façon à assurer un maximum de chances de succès.

Cet article ne concerne dès lors que les rares affiliés, sans doute peu conscients de cette situation, dont le manque de solidarité nuit parfois au bon déroulement de l'opération. Je pense à ceux qui s'inscrivent à tout hasard, avec l'arrière-pensée de se désister si autre chose se présente, à ceux qui se désistent sous un prétexte quelconque, que ce soit un rhume, le mauvais temps, ou toute autre faribole

Cependant, ils ont barré l'accès à l'excursion à d'autres amateurs, plus sérieux, qui ne pourront plus être rappelés car ils ont disposé autrement de leur temps. Résultat : le car part incomplet, et chaque participant paie plus. Laissons pour mémoire les tracas supplémentaires ainsi imposés au pilote, qui en a bien assez sans cela.

Le Comité voudrait éviter de réglementer dans ce domaine, car il croit que les membres, dans leur très grande majorité, comprennent clairement le problème, et qu'ils assument volontiers l'obligation morale qu'ils ont contractée en s'inscrivant.

Faisant pleine confiance à chacun des organisateurs et pilotes, le Comité leur reconnaît la liberté d'examiner chaque cas, avec le droit de réclamer au membre défaillant tout ou partie du montant prévu, de façon à nuire le moins possible aux participants en ordre.

Entendu à France-Inter par Elise De Cuyper

Dans la Dordogne, un promeneur voit trois beaux cèpes et les ramasse.

Mais il est vu par le propriétaire du champ et celui-ci porte plainte. Le ramasseur de cèpes plaide les habitudes, les traditions suivant lesquelles les promeneurs cueillent, au gré de leurs pas, champignons, fleurs, etc... Il est acquitté par le tribunal qui juge qu'en effet c'est la tradition.

Mais le propriétaire saisit la Cour d'Appel, et celle-ci condamne le promeneur à 1.000 FF. d'amende, car en aucun cas la coutume ou la tradition ne doit primer la loi.

(7.000 francs belges pour 3 champignons !!!).

Le 80ème, ça boum

Au moment où des milliers de Londoniens pourront, dans un proche avenir, rallier Paris, au chaud et au sec grâce à un tunnel, des dizaines de Pégaseux décident d'arriver à Paris à pied ... et nullement au sec. En effet, au cours des premières étapes de ce Bruxelles/Paris, les éléments se déchaînèrent, le ciel n'en croyant sans doute pas ses yeux. Pluie, neige, tempête, réduisant parapluies et capes en lambeaux, froid polaire, et j'en passe, tout était au menu. Mais cela ne devait pas entamer l'enthousiasme des 88 Pégaseux, chiffre record de participation à ce jour. Bravo, Messieurs les pilotes, vos itinéraires inédits sont extra.

Suivant la tradition, ce fabuleux anniversaire fut également célébré par un excellent banquet qui se termina dans une ambiance délirante, les Pégaseux d'aujourd'hui n'ayant rien à envier à leurs prédécesseurs dont nous avons pu admirer récemment, non sans émotion, l'esprit novateur et le dynamisme lors d'un magnifique reportage photographique.

D'autres encore, fêtèrent l'événement en parcourant 80 km. lors du week-end "marathon", qui connut son succès habituel.

Nul doute que dans l'enthousiasme général, l'année 1986 continuera d'être exceptionnelle.

La journaliste de service.

WEEK-END DE PENTECOTE A COMPIEGNE - Bruxelles-Paris passera le week-end de Pentecôte à l'Hôtel des Flandres, soit les 17, 18 et 19 mai. Le prix du séjour à l'hôtel en 1/2 pension revient à 3.000 francs qui sont à verser au compte n° 000-1115441-38 de Roland BENOOT à Bruxelles, pour le 20 avril, dernier délai. Le prix du déplacement sera perçu dans le car comme d'habitude.

WEEK-END PEDESTRE ET CYCLISTE DES 19, 20 ET 21 JUILLET A VALKENS-WAARD - Ce week-end aux Pays-Bas est organisé par Luc et Lucette Vandermeiren. Les personnes inscrites à ce voyage sont priées de verser un acompte de 700 francs au compte n° 310-1564044-05 de Luc VANDERMEIREN à Bruxelles, pour le 15 avril au plus tard.

CORRESPONDANCE - Notre nouveau membre d'honneur Paul PROVOT nous adresse la lettre ci-après. Elle rappellera tant de choses aux très anciens, que nous ne résistons pas au plaisir de la publier, certains que notre ami Paul ne nous en voudra pas :

"Je vous remercie beaucoup pour ma nomination comme membre d'honneur, la dernière chose à laquelle j'aurais pensé. Mon cher Pégase que j'ai fréquenté assidument depuis l'âge de 14 ans, d'abord aux excursions du samedi après-midi (à 3 h. à l'entrée du Bois) pilotées par Mr. DETIENNE et par Mr. GERARD, qui connaissent bien tous les petits sentiers aux environs de Bruxelles et dans la Forêt de Soignes. Aussi aux promenades nocturnes, je pense que vous les avez connues. J'étais alors membre du T.C.B. et les excursions de Pégase figurant dans le B.O. c'est d'ailleurs pour cela que je ne me suis fait membre Pégase qu'en octobre 1944, membre F.B.C. en 1938. Pendant la guerre le groupe était restreint et les excursions plus rares, vu le couvre-feu. J'ai aussi été mobilisé en 1940 et astreint au travail obligatoire en Allemagne en 1942. J'étais de ceux qui en ce temps faisaient tous les dimanches de 130 à 160 km. à vélo et les week-ends de 2 ou 3 jours avec Mr. PORTA en auberge de jeunesse déjà depuis 1938-39 comme Marcourt et le Hérou, un 11 novembre merveilleux, la Concentration de Genève F.B.C. en 1939, etc... Excursions avec le groupe "ACTA" d'Anvers. J'aime à me rappeler de tout cela et si je ne fréquente plus le cercle, c'est que j'habite à 38 km. de Bruxelles et si mes jambes poussent encore bien mon vélo, elles ne veulent pas faire plus de 5 ou 6 km. à pied. Je remercie encore le Comité de son choix et vous même Mr. REYNAERTS. J'espère vous revoir sous peu, à la belle saison mais ... à bicyclette. Paul PROVOT".

Le groupe de marcheurs pilotés sur la route.

Lors de notre dernière séance mensuelle, Mlle ASTIE a proposé avec beaucoup de pertinence de mieux définir les règles de circulation de nos groupes pilotés quand ils sont obligés d'emprunter la chaussée, en d'autres termes de la partager avec les véhicules. On peut admettre que le code et la jurisprudence qualifient "groupe" tout ensemble composé de plusieurs personnes conduites par un guide ou pilote. Selon l'article 42.3 du code de la route, un tel groupe peut mais ne doit pas circuler sur la voie carrossable, à condition d'emprunter le côté droit de celle-ci. C'est le contraire des piétons isolés ou non conduits par un guide qui doivent obligatoirement utiliser les trottoirs et accotements praticables et qui, à défaut de tels trottoirs ou accotements, doivent circuler à gauche de la chaussée.

NOS CONSEILS :

- 1) Dans toute la mesure du possible, utiliser les chemins et sentiers.
- 2) Eviter au maximum d'emprunter une route tant soit peu importante.
- 3) Sur les routes secondaires, marcher à gauche et pas à plus de deux de front.
- 4) S'il faut absolument suivre une route fréquentée :
 - a) tout en évitant d'encombrer le carrefour, se regrouper tous sous la houlette du pilote avant de s'engager ; ceci veut dire que le pilote attendra ce regroupement avant de continuer ;
 - b) se conformer strictement aux indications du pilote et ne le dépasser en aucun cas ;

- c) s'il y a un trottoir ou un accotement en saillie, que ce soit à gauche ou à droite, l'emprunter ;
- d) s'il faut malgré tout marcher sur la chaussée, rester groupés et pas à plus de deux de front, en serrant la droite autant que possible.
- 5) Quitter la route dès que l'itinéraire le permet.
- 6) En tout état de cause, un groupe piloté ne peut jamais circuler sur la chaussée après la tombée du jour, sauf s'il se signale à l'avant et à l'arrière par les lanternes réglementaires.

X X
XX

Les découvertes de la Grotte des Sarrasins à Loverval :
un gisement extraordinaire de fossiles.

Le gisement d'ossements d'animaux préhistoriques et d'outils utilisés il y a 35.000 ans qui a été trouvé dans la grotte des Sarrasins, à Loverval, fait parler de lui de plus en plus.

Mr. Marcel Collet vient de réussir à attirer l'attention des spécialistes sur l'intérêt du gisement des fossiles mis à jour : "Dans les 80 m. de couloirs et de salles que nous connaissons maintenant, il y a des exhumations à faire pendant des dizaines d'années ; ainsi, dans la dernière salle, la couche à dégager atteint l'épaisseur d'un mètre".

C'est aussi dans cette salle qu'on perçoit un cours d'eau souterrain quand on colle l'oreille au sol. Dans l'ensemble de la grotte, il fait très humide l'hiver et tout à fait sec l'été.

L'édilité de Gerpennes-Loverval est à présent passionnée pour le site du bois des Roches, et Mr. Germaux, conducteur des travaux, s'occupe de protéger des vandaes les diverses entrées cavernueuses. Car des vols nocturnes de concrétions et d'ossements paléontologiques, il y en a déjà eu.

Les caisses de vestiges précieux réparties dans plusieurs institutions pour des analyses sont récupérées petit à petit et rassemblées pour la constitution du musée local qui deviendra peut-être l'un des plus intéressants du monde pour approcher la vie des hommes de l'époque glaciaire, il y a 35.000 ans environ.

Une petite église classée.

On la découvre à Marcinelle d'où elle aurait pu disparaître il y a déjà bien longtemps. En fait, l'année 1983 devait célébrer le soixantième anniversaire de son sauvetage et de son classement. En effet, depuis un moment déjà, les paroissiens de la vieille église Saint-Martin la trouvaient trop exigüe et trop vétuste. Ils voulaient qu'elle fût remplacée par un édifice plus imposant et plus neuf. Elle était sur le point de subir l'assaut des pioches et des démolisseurs, quand une voix s'éleva contre ce qui eût été une véritable perte pour le patrimoine historique et artistique de la Wallonie.

Cette voix persuasive n'était pas celle d'un pieux paroissien tenant à garder son sanctuaire habituel, c'était celle d'un esthète passionné pour l'art autant que pour les conditions sociales de sa région, et, qui n'était certes pas très assidu aux offices de sa paroisse, c'est bien le moins qu'on puisse dire !

Jules Destrée donc, car c'est bien lui qui fit campagne pour la conservation de la petite église, alla jusqu'à chercher renfort et références auprès de Maurice Barrès, dont le plaidoyer La Grande Pitié des Eglises de France avait eu des résonances profondes. Le grand tribun carolorégien obtint enfin gain de cause : l'église Saint-Martin de Marcinelle fut sauvée et classée en 1923.

On s'étonne de nos jours qu'elle ait pu être en danger, avec sa tour romane du XIIIe s., sa nef gothique du XVe s. et son mur de grosses pierres qui la ceinture depuis des siècles, ajoutant au pittoresque archaïque de l'ensemble.

M-J. B.

LE SAMSON.

Le Samson, petite rivière namuroise, prend sa source dans la commune de Sorée, aux environs de la ferme "Gram'tine". Sur un parcours d'environ 20 km., elle traverse Gesves, Faulx-les-Tombes, Mozet et Thon-Samson pour rejoindre la Meuse.

Comme affluents, elle reçoit le ruisseau du fond de Gesves ; à l'Abbaye de Grand'Pré, le ruisseau d'au Sainte ; à Faulx-les-Tombes c'est le ruisseau de Wanet et le ruisseau d'Arville ; à Goyet elle reçoit l'important ruisseau du Strouvia qui vient grossir son cours et à Thon-Samson, elle reçoit encore le ry de Thon, résurgence d'un ruisseau venant de Bonneville.

Nous trouverons sur ce parcours quelques sites à épingle :

Les fameuses Grottes préhistoriques de Goyet dans lesquelles on a trouvé de nombreux vestiges de l'industrie des races primitives de notre pays, mêlés à des ossements de rennes et d'ours. Ces grottes sont au nombre de cinq et les habitants sont considérés comme des types de très anciennes races humaines antérieures à celles de Furfooz-Lesse.

Le très joli château d'Haltinne appartenant à la famille de Mérode, datant de 1645, bâti sur les ruines d'un ancien château féodal.

La belle petite église de Strud avec les belles sépultures des de Barsy et Tonglet.

Le château-forteresse de Faulx-les-Tombes remontant au XIIIe s., il ressortissait au Comté de Namur.

Les Ruines et la Ferme de l'Ancienne Abbaye de Grand'Pré, fondée en 1231 par Philippe de Courtenay, Comte de Namur.

A Thon-Samson, les vestiges de l'ancien château de Samson.

